



# Bilan d'activité 2022

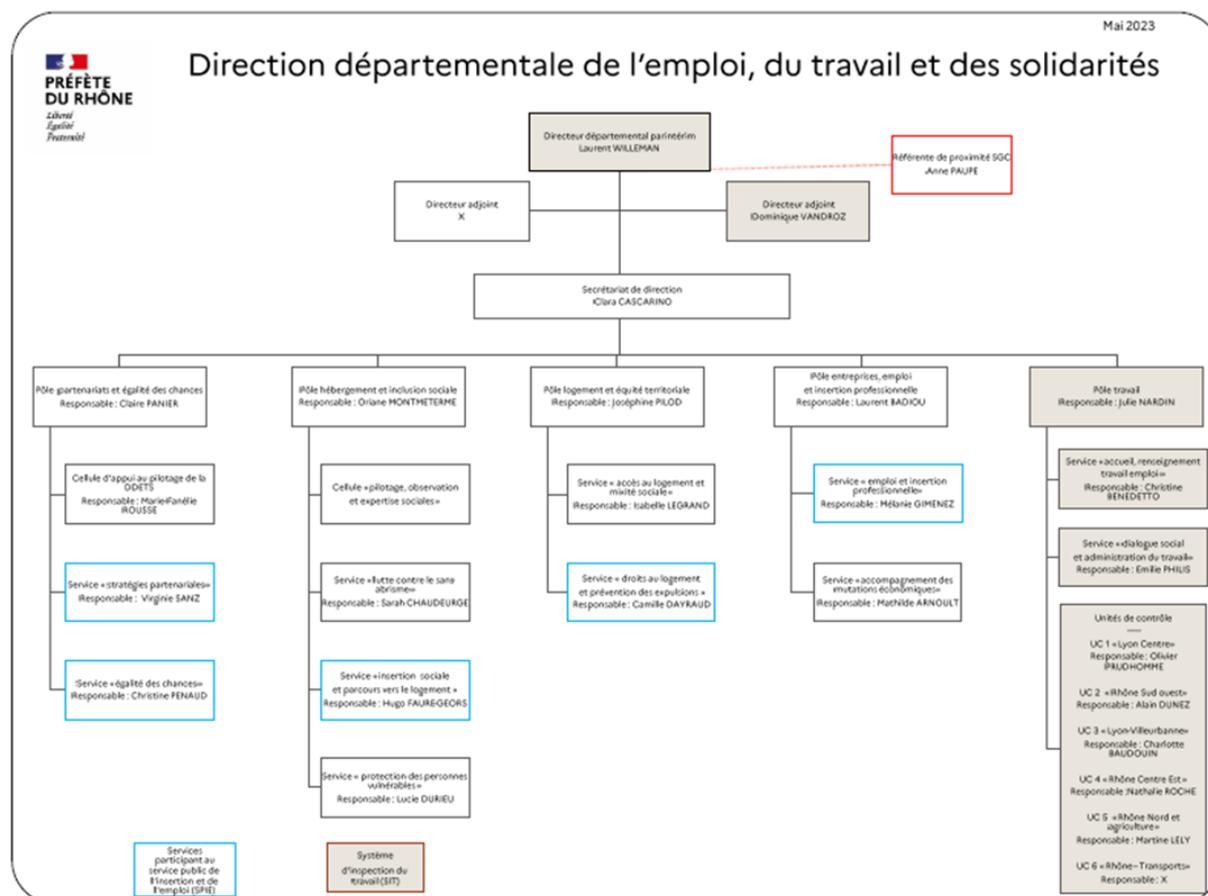
# DDETS du Rhône



# Sommaire

Editorial	p 5
Les chiffres clés par politique publique	p 6
L'activité par pôle	
Le pôle entreprises, emploi et insertion professionnelle	p 8
Le pôle hébergement et inclusion sociale	p 10
Le pôle logement et équité territoriale	p 12
Le pôle partenariats et égalité des chances	p 14
Le pôle travail	p 16

## Organisation de la DDETS





# EDITORIAL

L'année 2022 a été la première année pleine pour la DDETS dans sa nouvelle configuration. A l'image de ses missions, la DDETS, à travers son activité, est le reflet des enjeux, défis, crises qui marquent notre société. Aucune année n'est semblable à la précédente mais à chaque fois les agents de la DDETS sont présents pour réguler, accompagner, soutenir, accueillir, contrôler et parfois sanctionner.

L'accueil des déplacés d'Ukraine a été certainement un moment fort de cette année. Les équipes de la DDETS ont su se mobiliser pour gérer cette crise. En effet, il a fallu héberger, nourrir mais aussi accompagner, loger, former au français, se préoccuper des questions éducatives, de santé, de formation professionnelle et d'emploi... Le travail de coordination des collectivités, associations, services publics réalisé par la DDETS a été fondamental pour réussir cet accueil dans l'urgence et dans l'humanité. Pour la première fois sur notre territoire un lieu d'accueil unique permettant aux arrivants de voir tous leurs besoins pris en charge a été organisé.

Le Rhône est particulièrement dynamique économiquement. Les difficultés de recrutement y sont marquées. Les services concernés ont su mobiliser les opérateurs de l'emploi et de l'insertion, sensibiliser les entreprises pour les orienter plus encore vers un recrutement inclusif. La mise en œuvre du Contrat d'Engagement Jeune et en particulier pour les jeunes en rupture a montré l'intérêt de regrouper au sein d'une même direction les services concernés par les différents volets de l'accompagnement. Cette expérience nous a permis de nous lancer sans attendre dans une préfiguration d'une démarche France Travail adaptée à nos deux territoires que sont la Métropole et le Conseil départemental. Une expérimentation d'un accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA a d'ailleurs été lancée sur le territoire de Givors-Grigny.

L'inspection du travail, au travers de ses contrôles dans les entreprises et les chantiers du BTP se consacre à la prévention des accidents du travail, la lutte contre le travail illégal et la promotion de conditions de travail satisfaisantes.

La DDETS a consolidé en 2022 son organisation pour pouvoir s'inscrire pleinement dans les orientations nationales et répondre aux enjeux territoriaux, sociaux et économiques.

Vous découvrirez en lisant le présent bilan la nature et le volume d'activité de la DDETS dans la mise en œuvre de ses missions

Protection des salariés, dialogue social, insertion par l'activité, protection de l'enfance, aide alimentaire, accès au logement, lutte contre la pauvreté, actions pour les quartiers défavorisés et leurs habitants... La liste est longue et extrêmement diverse. Elle traduit une administration engagée, de terrain, et au service du territoire et des citoyens.

Au-delà des chiffres, nous avons souhaité mettre en lumière certaines activités menées par les équipes : accompagnement des entreprises inclusives, mis en œuvre du droit au logement (DALO), accueil des familles ukrainiennes, conclusion de partenariats avec les collectivités pour l'accès au logement et à l'hébergement des personnes défavorisées, promotion du dialogue social dans les entreprises. Mais ce choix ne doit pas masquer l'ensemble des missions réalisées par les agents, avec l'appui de nos partenaires extérieurs.

Pour tout le travail réalisé en 2022, nous souhaitons remercier l'ensemble des équipes de la DDETS qui ont démontré une fois encore leur compétence et leur engagement dans le service public.

Laurent WILLEMAN et Dominique VANDROZ

Directeur départemental par intérim et directeur adjoint de la DDETS du Rhône

# Les chiffres clés par politique publique

## Les moyens budgétaires de la DDETS

BOP 102– Accès et retour à l’emploi	59 000 000 €*
BOP 103 - Accompagnement des mutations économiques et développement de l’emploi	63 900 000 €
BOP 135 - Urbanisme et amélioration de l’habitat	682 301 €
BOP 147 - Politique de la ville	13 181 016 €
BOP 157-Handicap et dépendance	124 568 €
BOP 177 - Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	98 747 186 €
BOP 183 - Protection maladie (aide médicale d’Etat)	3 372 €
BOP 303 - Immigration et asile (accueil des Ukrainiens)	6 005 545 €
BOP 304 - Inclusion sociale et protection des personnes	14 333 369 €

Consommation- AE

\* hors aides contrats aidés et apprentissage

## Cohésion sociale et contractualisation

### Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables

CHRS : 27 756 086 €

Hébergement et accompagnement hors CHRS et hôtel : 44 693 126 €

Logement adapté : 16 882 612 €

Inclusion sociale et protection des personnes : 3 990 112 €

dont mandataires individuels 2 499 169 €

Dispositif Ukraine: 6 000 000 €

### Politique de la Ville

Enveloppe des crédits politique de la Ville : 13 181 016 €

18 Programmes de Réussite Educatives (2 527 500 €)

8 cités éducatives labellisées (3 460 000 €), 3 Cités de l’emploi (300 000 €), 20 bataillons de la prévention en cours de déploiement dont 9 postes occupés et 11 recrutements en cours (966 173 €)

Enveloppe de la Dotation Politique de la Ville : 5 904 213 €

34 actions financées, 14 en investissement (83% des crédits) et 20 en fonctionnement (17% des crédits)

### Prévention des expulsions

FNAVDL (fonds national d’accompagnement vers et dans le logement) : 366 050 €

BOP 177 : 836 349 €

BOP 135 (MOUS APPEL) : 26 500 €

# Les chiffres clés par politique publique

## Stratégie pauvreté

3 356 642 € de l'Etat pour la Métropole de Lyon,  
628 789 € de l'Etat pour le Département du Rhône.  
Appels à projets : 1 594 923 € financés pour 44 projets retenus



## PLAN QUINQUENNAL POUR LE LOGEMENT D'ABORD

## Logement d'abord

1 100 000 € pour la Métropole en soutien à ses actions de réduction du sans-abrisme, ouverture de **371 places** d'Inter-Médiation Locative pour un montant de **385 000 €**  
1 457 000 € mobilisés via le fonds national d'accompagnement vers et dans le logement (FNAVDL), **700 000 €** financés dans le cadre du « un chez soi d'abord »

## Emploi, insertion professionnelle et accompagnement des entreprises

### Emploi et Insertion professionnelle

Politique jeunes : 18 000 000 € investis par l'Etat  
Insertion par l'activité économique (IAE) : 34 000 000 €  
Handicap : 7 000 000 €  
Plan d'investissement dans les compétences (pacte + appels à projets) : 39 000 000 €

### Accompagnement des mutations des entreprises

Activité partielle (AP) / Activité partielle de longue durée (APLD) : 17 700 000 €

#### Revitalisation :

33 entreprises accompagnées, 47 prêts décaissés générant un total de 149 emplois créés pour 1 317 500 € versés depuis 2016

10 conventions classiques en cours soit 1 470 700 € répartis sur le territoire au profit d'actions créatrices d'emploi

# LE PÔLE ENTREPRISES, EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE EN CHIFFRES

27 agents

## Développement des compétences

### Professionnelles

**36 452** contrats d'apprentissage

Dont **854** publics

**13 647** entrées prévisionnelles en formation dans le plan d'investissement dans les compétences

### Contrats aidés

**768** emplois francs

**760** Contrat Initiative Emploi (CIE)

**722** Parcours Emploi Compétences (PEC)

### Politique jeunes

**28 953** jeunes accompagnés par les missions locales, l'école de la deuxième chance (E2C) et l'établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE)

**6 875** entrées en parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

**7 778** entrées en contrats d'accompagnement jeune (CEJ)

### Insertion par l'activité économique

**7 377** bénéficiaires

**88** structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)

### Politique du Handicap

**18** accords en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés agréés par la DDETS du Rhône et **203** accords agréés en vigueur dans le Rhône

**27** entreprises adaptées

## Politique de certification

**4 920** titres professionnels délivrés (+19% par rapport à 2021)

**502** accompagnements GEIQ

## Plans de sauvegarde de l'emploi (PSE)/ruptures conventionnelles collectives (RCC)

**36** PSE (**9** décisions de validation et **6** d'homologation)

**5** RCC

## Activité partielle

**5 119** autorisations d'activité partielle de droit commun soit plus de **7 950 000** heures autorisées

**274** dossiers d'APLD soit plus de **17 538 000** heures autorisées

**471** contrôles soit **2 700 000** euros récupérés

## Fonds départemental de revitalisation

**33** entreprises accompagnées

**47** prêts décaissés générant

**149** emplois pour plus de **1 317 000** euros versés depuis 2016

**10** conventions classiques en cours soit

**1 471 000** euros répartis sur le territoire au profit d'actions créatrices d'emplois

## Services à la personne

**647** actes

dont **109** agréments

dont **538** déclarations

## Le dossier du pôle : les entreprises inclusives

L'insertion professionnelle durable des publics les plus éloignés de l'emploi constitue un défi à relever par les acteurs de l'écosystème de l'emploi dans un contexte économique porteur où les entrepreneurs sont confrontés à des difficultés majeures de recrutement alors que les commandes sont là.

**C'est aussi un enjeu de performance économique, de cohésion sociale mais aussi de responsabilité sociétale des entreprises.**

L'Etat et notamment la DDETS, pilote des politiques de l'emploi, veille **en partenariat** avec les collectivités et avec l'appui des opérateurs du service public de l'emploi et partenaires de l'emploi à apporter les meilleures réponses par la mobilisation et l'activation des politiques publiques.

Dans ce cadre, le gouvernement a décidé de créer **le groupement d'intérêt public (GIP) « les entreprises s'engagent »** et de lancer la mise en place de clubs départementaux pour agir sur les différents leviers d'action permettant d'inclure plus encore dans l'emploi les personnes qui sont éloignées du marché du travail.

**Dans le Rhône, deux clubs départementaux** sont présents sur le périmètre de chacune de deux collectivités départementales et pilotés par des entrepreneurs ; ils ont pour principale mission de sensibiliser plus encore les entreprises à recruter autrement.

**La DDETS, en charge des politiques en faveur des entreprises, de l'emploi et de l'insertion professionnelle a un rôle d'ambassadeur, d'impulsion de cette dynamique transversale pour favoriser et sensibiliser les entreprises à recruter différemment, à recruter inclusif.**

**Cette dynamique peut être illustrée par un soutien de la DDETS au projet de « La Fabrique », école de production à Villefranche-sur-Saône, structure créée sur l'initiative d'un entrepreneur du secteur industriel très volontariste sur l'inclusion et confronté à des difficultés majeures de recrutement.**



# LE PÔLE HEBERGEMENT ET INCLUSION SOCIALE

## EN CHIFFRES

27 agents

### Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables

#### Nombre de places / logement

**13 908** places en logement adapté dont :

8 377 en résidence sociale

677 en pensions de famille/résidences accueil

2 175 places en intermédiation locative (IML)

2 689 places en allocation logement temporaire (ALT)

**7 822** places d'hébergement

1 871 en CHR

5 026 en centres subventionnés

925 en hôtel

#### Dispositifs spécifiques Ukraine

**925** places

270 places d'hébergement

396 places en intermédiation locative

259 places en hébergement citoyen

#### Squats et bidonvilles résorbés

7 squats et bidonvilles résorbés

172 personnes relogées.

#### Aide alimentaire

**801 000 €** en 2022, soit + **280%** par rapport à 2019.

#### Domiciliation

**126** structures (14 associations agréées)

### Inclusion et protection des personnes vulnérables

**3 357** situations examinées par le conseil médical

2 301 en conseil restreint - ex comité médical

1 056 en formation plénière - ex commission de réforme

**82** mineurs (pupilles de l'Etat) sous la tutelle du préfet du Rhône et du conseil de famille

**2 640** mesures de protection financées par l'Etat en faveur des majeurs protégés

## Le dossier du pôle : Mobilisation autour de l'accompagnement des personnes déplacées d'Ukraine

L'ensemble des acteurs publics et associatifs s'est fortement mobilisé pour accueillir les personnes déplacées d'Ukraine sur le Rhône. Au total, la DDETS a mobilisé plus de **6,8 millions d'euros pour héberger ces personnes**.

Un schéma d'accueil a été mis en place sur le département et s'est consolidé au fil des mois pour assurer une prise en charge des personnes déplacées.

En février 2023, **274** personnes sont hébergées dans **5** structures d'hébergement dont **29** personnes en centre de transit à Ecully. Les équipes de la DDETS ont constamment fait évoluer l'offre face aux flux d'arrivées et de départs, tout en s'assurant de ne pas créer de « coupe-file ».

En réponse à l'enjeu d'orientation vers le logement, **396** places ont été ouvertes depuis mars 2022 en intermédiation locative.

**La DDETS a conventionné avec Forum Réfugiés** pour l'hébergement citoyen qui a été fortement mobilisé (**259** personnes hébergées en février 2023). Des transferts départementaux ont également été organisés permettant d'apporter des solutions dans des départements moins tendus pour 800 personnes en 2022.

**L'important travail de coordination des partenaires a également permis la mise en place d'un guichet unique de mars à juin 2022.** Ce dispositif partenarial innovant a réuni tous les acteurs de l'insertion (OFII, Pôle Emploi, CAF, Education nationale, DDETS, associations, etc.), simplifiant les démarches d'accès aux droits, aux services d'insertion et de santé.

**Le travail fourni par l'État local, la DDETS et notamment le pôle HIS a été souligné par la Cour des comptes** suite à l'envoi d'un rapport sur la prise en charge des réfugiés ukrainiens en octobre 2022, ainsi que par le Haut-Commissariat aux réfugiés lors d'un audit.



# LE PÔLE LOGEMENT ET ÉQUITÉ TERRITORIALE EN CHIFFRES

38 agents

## Logement social

**185 460** logements sociaux

**88 240** demandes de logement social

87% des logements et **88,56%** des demandes sont situés sur le territoire de la Métropole de Lyon

Une pression de **9,20** demandes pour une attribution

**23 mois** en moyenne pour l'attribution d'un logement sur la Métropole de Lyon

## Commission de médiation (COMED) droit au logement opposable

**4 985** recours reçus par la COMED (+6%)

dont **884** au titre de l'hébergement

**6 582** décisions rendues par la COMED dont **2 998** avec reconnaissance « prioritaire et urgent » à reloger ou à héberger soit **45,9%** des situations.

## Contingent préfectoral

**37 645** logements réservés

**5 732** demandes « actives » de ménages prioritaires dans Syplo (dont **1 810** labellisées en 2022 après instruction par la DDETS)

**961** attributions aux ménages prioritaires

**99** attributions aux fonctionnaires

## Prévention des expulsions

**5 353** commandements de payer

**4 246** assignations

**2 405** commandements de quitter les lieux

## Commission de conciliation des baux d'habitation

**10** séances tenues

**46** situations étudiées

dont **29** sur l'encadrement des loyers

**45%** de conciliation soit avant soit pendant la séance (dont **17%** ont fait l'objet d'un procès verbal de conciliation en séance)

**483** demandes dans le cadre d'autres motifs ont été réorientées vers les conciliateurs de justice

## Labellisation

**4007** demandes de labellisation dont environ **45%** seront reconnues prioritaires pour accéder à un logement social



Congrès de l'Union sociale pour l'Habitat à Lyon en septembre 2022 en présence d'Olivier Klein, ministre du logement et de la ville avec des représentants du pôle LET

## Le dossier du pôle :

### Le droit au logement opposable (DALO) :

## un partenariat actif pour une mise en œuvre qui demande une grande agilité

15 ans après la promulgation de la loi DALO où en sommes-nous concrètement sur le territoire Rhodanien ?

Le DALO c'est aujourd'hui **plus de 4 800 recours amiables** par an déposés auprès du service DLPE avec une nette augmentation observée ces 3 dernières années **(+38%)**. Ce constat conduit l'équipe à faire preuve d'une grande souplesse en termes d'organisation, en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés. Œuvrer au DALO c'est, pour l'ensemble des acteurs, s'investir pour la mise en œuvre effective d'un droit fondamental qui est celui d'accéder à un logement décent ; c'est aussi chercher à faire évoluer les pratiques des uns et des autres, en co-construction, dans un contexte législatif complexe et mouvant.

L'année 2022 a été marquée par des évolutions des pratiques, conduites de concert par le secrétariat et les membres de la COMED, pour garantir la bonne tenue des délais d'instruction et donc de passage en commission des dossiers réceptionnés.



**Présidée par Mme Vanina NICOLI, préfète déléguée pour l'égalité des chances, et Mme Roselyne CHAMBON, présidente de la Comed**, la réunion plénière de la Comed du 27 octobre 2022 a permis de dresser un bilan du plan d'action mis en œuvre par le service DLPE et d'échanger sur les questions de fond restant à travailler avec tous les partenaires concernés.



Les équipes de la DDETS qui portent le secrétariat de la Comed et les membres de la commission ont été remerciés à plusieurs reprises pour la forte mobilisation des derniers mois ayant permis de rattraper le retard accumulé.

Cette instruction renforcée s'est accompagnée en 2022 de 663 relogements sur le contingent préfectoral.

Les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs, indépendamment du renfort ponctuel en ETP, sont une grande mobilisation de toutes et tous, des temps d'échanges et de concertations, l'acceptation du changement, à la fois dans l'instruction, la doctrine, l'inscription stable de crédits pour une externalisation partielle des missions.

Plusieurs autres chantiers sont prévus pour 2023, autour de la mise en œuvre du nouveau critère de la loi relative au handicap, la tenue de formations DALO à destination des travailleurs sociaux qui accompagnent les ménages dans leurs démarches et pourquoi pas, par anticipation, une réflexion sur la dématérialisation dans le traitement des recours.

# LE PÔLE PARTENARIATS ET EGALITE DES CHANCES

## EN CHIFFRES

20 agents

### Politique de la Ville

- 18** Programmes de Réussite Educative labellisés
- 3 025** jeunes bénéficiaires dont **1 207** filles et **1 818** garçons
- 15 668** jeunes bénéficiaires des séjours Ville Vie Vacances dont **10 488** garçons et **5 180** filles
- 8** Cités éducatives et **3** Cités de l'emploi
- 178** postes d'« adultes-relais »
- 8** contrôles d'actions politique de la ville et **3** contrôles d'adultes-relais
- 5** évaluations de contrats de ville

### Stratégies Partenariales

#### Stratégie pauvreté

- 11** points conseils budget
- 2** conventions d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi signées avec le Conseil départemental du Rhône et la Métropole de Lyon

#### Logement d'abord

- 545** ménages ont bénéficié d'un accompagnement sur toute l'année 2022, au titre du fonds national d'accompagnement vers et dans le logement
- Parmi eux, **310** ménages ont accédé au logement en 2022

#### Protection de l'enfance

- 2** avenants aux conventions portant mise en œuvre de la stratégie de prévention et de protection de l'enfance signés avec le Conseil départemental du Rhône et la Métropole de Lyon

« Projet ligne 37 » ce projet est un dispositif cofinancé par l'Etat, la ville de Lyon et la Métropole de Lyon à destination des jeunes mineurs et majeurs étrangers en errance sur le quartier de la Guillotière. Coordonné par l'association Le mas, il consiste en une maraude assurée par une équipe pluridisciplinaire qui va à la rencontre des jeunes pour leur proposer un accompagnement sanitaire et social et contribue à apaiser les tensions dans l'espace public sur le secteur.

### Appui transversal à la DDETS

#### Contentieux

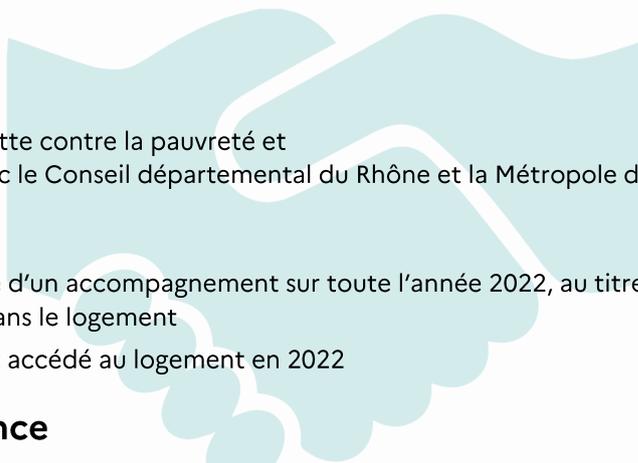
- 230** recours DALO et **3** hors DALO

#### Finances

- Suivi des **7 budgets** sous responsabilité directe de la DDETS pour un total de **133 077 358 €**
- 1371** actes de gestion, **680** factures traitées

#### Communication

- Publication de **13** lettres internes DDETS dont **3** numéros spéciaux, réalisation du bilan d'activité 2021, organisation du séminaire annuel réunissant les 200 agents de la DDETS, création de l'Intranet DDETS



## Le dossier du pôle :

# Signatures et entrées en vigueur des plans départementaux d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD)

A l'échelle du Rhône, il existe **2 plans** :

Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) sur le territoire du Département du Rhône

Le Plan Logement Hébergement d'Accompagnement et d'Inclusion des habitants en Difficulté (PLAID) sur le territoire de la Métropole de Lyon



Ces plans prévus par la loi Besson et la loi ALUR visent à faciliter l'accès et le maintien dans un logement décent pour les ménages et font partie du dispositif de réponse à l'urgence sociale et de lutte contre la pauvreté. De nature partenariale car **copilotés par l'État et respectivement le conseil départemental du Rhône et la Métropole de Lyon, ils permettent une animation du territoire sur les questions hébergement/logement.**

Ils définissent pour les publics cibles des mesures permettant :

d'accéder à un logement décent et indépendant et de s'y maintenir ;

de disposer dans ce logement de la fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques ;

de pouvoir bénéficier, le temps nécessaire, s'ils le souhaitent, d'un accompagnement correspondant à leurs besoins : accompagnement social, actions d'adaptation à la vie active et insertion professionnelle.

**Ces 2 plans ont été renouvelés et signés en 2022, l'un pour la période 2022-2026 (Conseil départemental du Rhône) et l'autre pour 2023-2027 (Métropole de Lyon).**

Pour le territoire du Département, parmi les priorités du nouveau plan, on peut noter le déploiement de la Maison de la Veille Sociale sur le territoire rhodanien hors Métropole ainsi que l'animation d'un groupe de travail avec les chargés de mission des intercommunalités du Rhône afin de déployer les actions à une échelle plus locale.



Pour le territoire de la Métropole de Lyon, l'enjeu est de structurer une mise en œuvre opérationnelle des actions du plan avec l'ensemble des partenaires impliqués et les autres politiques publiques portées par l'État et la Métropole notamment celle du Logement d'Abord. Pour cela, 5 commissions spécialisées ont été créées pour assurer le suivi et l'évolution des actions mises en œuvre issues du plan.

# LE PÔLE TRAVAIL EN CHIFFRES

98 agents

## Inspection du travail

**4 445** interventions effectuées

**2837** interventions sur site (en entreprises et sur les chantiers)

**875** sur des chantiers BTP

**1 462** enquêtes dont

**226** accidents de travail

**930** licenciement de salariés protégés

**193** réunions en entreprises

**3 738** suites à intervention

**2 229** courriers d'observations

**1 042** décisions dont **896** décisions de demandes d'autorisation de salariés protégés au titre de leur mandat

**130** rapports adressés au Parquet

## Les sanctions en 2022

**2** décisions d'arrêt d'activité

**96** décisions de chantier

**97** procès-verbaux

**23** propositions de transaction

**1** référé

## Procédures particulières

**Apprentissage** : **7** décisions de retrait

d'apprentis dont **5** d'opposition à embauche

d'apprentis ou d'alternants de 1 à 3 ans

**3** mises en demeure sur le sujet de l'égalité professionnelle hommes/femmes

**10** mises en demeure DREETS :

**6** sur le sujet des risques psycho-sociaux

**4** sur des risques liés aux locaux de travail

**20** rapports pour amendes administratives (durée du travail, PSI, hygiène chantier)

## Renseignement Travail - Emploi

**20 936** réponses apportées aux usagers (en augmentation/2021)

**16 651** réponses téléphoniques

**1 848** réponses écrites courriels/courriers

**2 437** personnes reçues

### Action de représentation du service en externe :

"jobs d'été" organisée par INFO JEUNES en avril

salon du CSE en septembre

la journée sur le dialogue social en octobre organisée par le service DSAT

**22 632** demandes d'homologation d'une rupture conventionnelle du contrat de travail (+5% par rapport à 2021)

**5 200** accords déposés dont **4 130** accords collectifs (+40% par rapport à 2018) dont la moitié conclus pour les entreprises de moins de 50 salariés.

Les principaux thèmes : l'épargne salariale, le temps de travail, et la rémunération

## Observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation collective du Rhône

**4** réunions de l'Observatoire en 2022

### Conseillers du salarié

Renouvellement anticipé suite à une harmonisation DREETS/organisations syndicales régionales avec une nouvelle liste applicable du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2026

### Dérogations au repos dominical

**25** demandes reçues (tertiaire, commerce de gros et de détail, centre d'appel, banque, cabinet d'ingénierie, industrielle et du bâtiment/travaux publics)

## Le dossier du pôle : le dialogue social dans les entreprises

La DDETS et le Progrès avec le soutien des partenaires sociaux et de l'observatoire du dialogue social du Rhône ont organisé trois évènements pour mettre à l'honneur le dialogue social dans les entreprises et donner de la visibilité aux actions innovantes

Deux rendez-vous du Dialogue social organisés les 7 avril et 21 juin 2022 ont permis de réunir des experts, employeurs et représentants du personnel pour échanger autour des sujets tels que la démarche de négociation en entreprise et le renouvellement du comité social et économique.

La deuxième édition de "Dialogue social en action" s'est déroulée le 6 octobre 2022 à l'Espace Tête d'Or, à Villeurbanne.

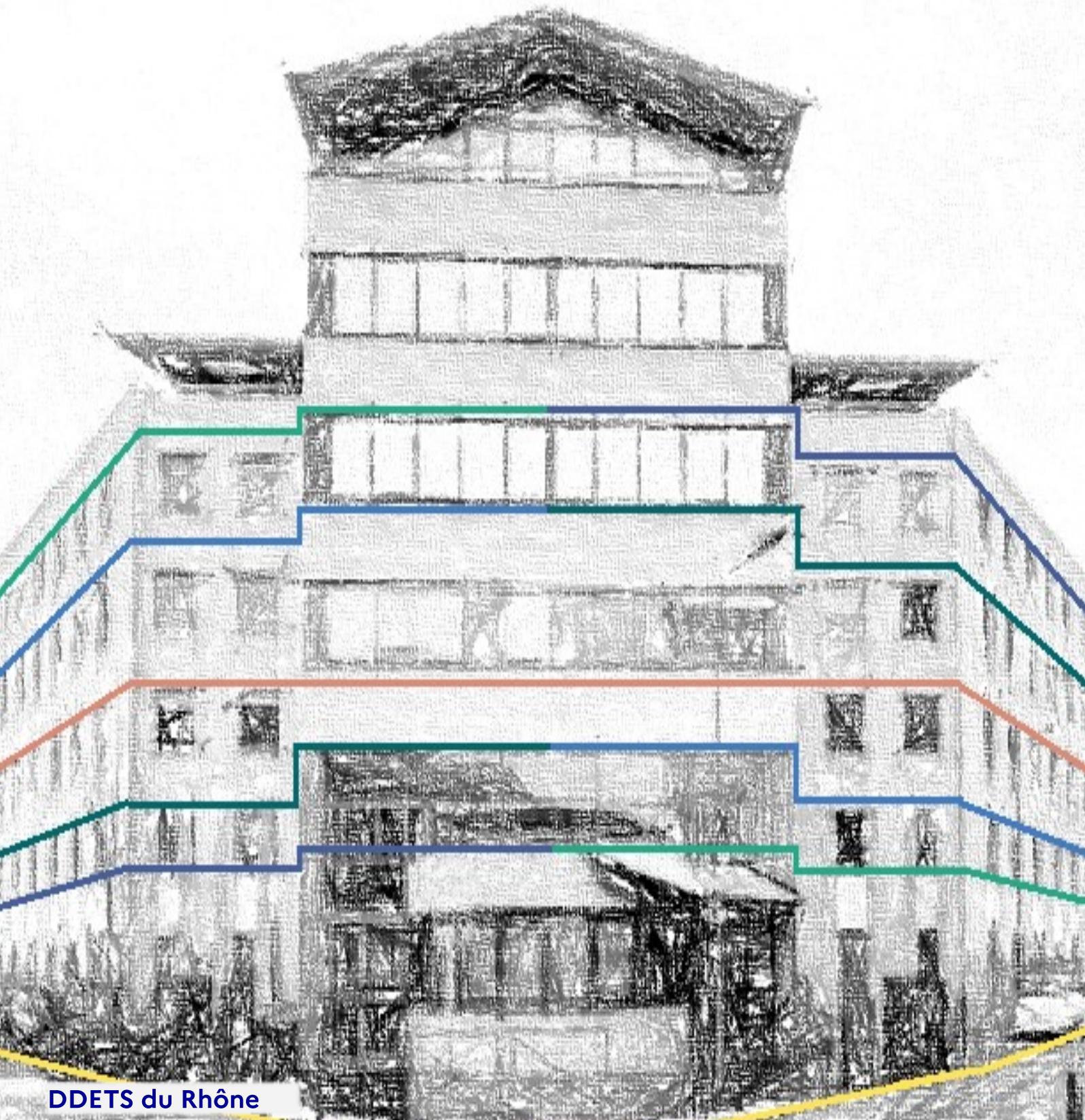
La journée a été ponctuée par des tables rondes et témoignages d'entreprises autour des thèmes suivants : Dialogue social et Qualité de vie au travail et conditions de travail, Dialogue social et pouvoir d'achat, Dialogue social et Responsabilité sociale des entreprises, Dialogue social et égalité professionnelle femmes - hommes.

Tous les replay sont disponibles sur le site [www.dialoguesocial-enaction.fr](http://www.dialoguesocial-enaction.fr) et la 3ème édition est d'ores et déjà programmée pour octobre 2023 !





DDETS du Rhône mai 2023  
Responsables éditoriaux : Laurent Willeman, Dominique VANDROZ  
Conception, rédaction et mise en page : [ddets-communication@rhone.gouv.fr](mailto:ddets-communication@rhone.gouv.fr)  
Photos : Le Progrès  
Impression : Imprimerie Chaix



**DDETS du Rhône**

**Siège : 8/10 rue du Nord - 69 625 VILLEURBANNE Cedex**

**Site de Limas : 70, rue des Chantiers du Beaujolais - 69 400 LIMAS**

**Standard : 04 87 76 73 73**

**Renseignement Travail Emploi : 0806 000 126**

**[ddets-direction@rhone.gouv.fr](mailto:ddets-direction@rhone.gouv.fr)**

**[www.rhone.gouv.fr](http://www.rhone.gouv.fr)**